



## FAQ FUTURES APPRENTIES ESTHÉTIENNES CFC

### - Qu'est-ce que l'apprentissage d'esthéticienne ?

L'apprentissage d'esthéticienne CFC est une formation professionnelle initiale reconnue qui permet d'obtenir un **Certificat fédéral de capacité (CFC)**. Elle prépare à exercer le métier d'esthéticienne en institut ou à poursuivre des formations supérieures comme le Brevet fédéral en esthétique médicale.

### - Quel est le rôle de l'esthéticienne ?

L'**esthéticienne CFC** est une professionnelle de la beauté et du bien-être spécialisée dans les soins esthétiques du visage et du corps. Son rôle est d'améliorer ou de préserver l'apparence de la peau tout en apportant des conseils personnalisés à sa clientèle sur les soins et les produits adaptés.

Elle accueille les clients, réalise une analyse de leurs besoins et établit un programme de soins personnalisé. Son activité comprend notamment :

- Les soins du visage et du corps
- Traitements spécifiques
- Les épilations
- Les manucures et Beauté des pieds
- Le maquillage de jour, de soirée ou d'événements ;
- Le conseil en cosmétique et en soins à domicile.

L'esthéticienne doit également être capable d'identifier certaines anomalies cutanées (acné, taches pigmentaires, couperose, etc.). Lorsqu'un problème dépasse le cadre esthétique, elle oriente son client vers un médecin ou un dermatologue.

Au-delà des soins, elle assure aussi :

- L'accueil et le suivi de la clientèle
- L'organisation des rendez-vous
- L'application stricte des règles d'hygiène et de sécurité
- La préparation, la désinfection et l'entretien du matériel et des cabines
- La gestion des stocks et la vente de produits cosmétiques.

Cette profession demande de nombreuses qualités humaines et techniques :

- Sens du contact et de l'écoute ;
- Discrétion et empathie ;
- Précision et habileté manuelle ;
- Sens de l'esthétique ;
- Rigueur dans l'hygiène et l'organisation ;

- **Combien de temps dure la formation et comment se déroule-t-elle ?**

La formation dure **3 ans**.

Elle comprend :

- 4 jours par semaine de pratique dans une entreprise formatrice ou à l'école Vio-Malherbe.
- 1 jour par semaine d'école professionnelle à l'Epsic (obligatoire)
- Des cours interentreprises (CIE) organisés durant la formation afin d'acquérir et d'harmoniser les compétences professionnelles pratique.

- **Comment trouver une entreprise formatrice ?**

Vous pouvez :

- Consulter les places d'apprentissage publiées sur les plateformes officielles - orientation.ch / Etat de vaud.ch
- Envoyer des candidatures spontanées aux instituts de beauté autorisés à former.
- Effectuer des stages d'observation afin de découvrir le métier et de rencontrer des employeurs.

- **Quel est le salaire durant l'apprentissage ?**

Le salaire est fixé dans le contrat d'apprentissage et varie selon le canton et les recommandations professionnelles.

Pour le canton de Vaud, les montants **indicatifs** publiés par la DGEP sont :

- **1ère année : CHF 500.-**
- **2ème année : CHF 600.-**
- **3ème année : CHF 800.-**

**Ces montants sont des recommandations.**